



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 98270

Texte de la question

Alors qu'une part importante du papier consommé en France provient directement de la destruction des dernières forêts primaires de la planète, M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les avantages liés à l'utilisation du papier recyclé, dont l'industrie permet par ailleurs de consommer moins d'eau, d'énergie, de matières premières et de substances chimiques. Il lui demande également de lui faire connaître la politique suivie en la matière dans son ministère et les administrations qui en dépendent.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication est particulièrement conscient des problèmes touchant à l'écosystème et, en général, au respect et à la sauvegarde de l'environnement. S'agissant du papier recyclé, le coût relatif élevé de ce produit n'a pas permis, à ce jour, d'en favoriser les achats de manière significative. Le ministère veille, en revanche, à s'approvisionner en papier dont la fabrication respecte le milieu naturel. Le fournisseur actuel travaille exclusivement avec des partenaires garantissant le respect des normes ISO 9001 (processus de fabrication) et ISO 14000 (norme environnementale). Le ministère de la culture et de la communication est, d'autre part, engagé dans l'audit interministériel de modernisation de la fonction achat dont les préconisations prendront en compte les questions environnementales liées aux achats de l'État. En outre, le ministère prendra part, prochainement, à une phase expérimentale interministérielle pour l'achat de papiers éco-responsables. Enfin, l'ensemble des services a été sensibilisé de longue date aux notions de responsabilité environnementale, en particulier s'agissant de l'utilisation du papier (réduction des tirages, récupération) ainsi que des nuisances induites liées à cette activité (élimination et recyclage des déchets par une société spécialisée).

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98270

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juin 2006, page 6709

Réponse publiée le : 10 octobre 2006, page 10589